



Liste des équipements individuels

CAP Maintenance des matériels de construction et de manutention

VETEMENTS ET ACCESSOIRES :

- * 1 paire de chaussures de sécurité montantes
- * 2 combinaisons ou paires de bleus de travail (veste & pantalon) en coton uniquement
- * 1 paire de lunettes blanches de protection
- * 1 paire de lunettes teintées (indice entre 5 et 8) pour utilisation d'un chalumeau
- * 2 essuie-mains ou chiffons tissus
- * 1 paire de gants anti-coupure en tricot polyamide respectant au minimum les normes EN 388 3.1.2.1
- * 1 paire de gants de manutention en cuir respectant au minimum les normes EN 388 3.1.4.3

PAPETERIE :

- * 1 classeur (format A4)
- * Intercalaires (format A4)
- * 100 chemises plastifiées pour classeur A4
- * Crayons de couleurs (jaune, bleu, rouge, vert...)

OUTILLAGE :

- * 2 cadenas (avec 2 clés obligatoires)
- * 1 Caisse à outil rentrant dans un casier de vestiaire 470 x 235 mm comprenant :
 - 1 tournevis cruciforme Phillips n°1 et 1 tournevis Phillips cruciforme n°2
 - 1 tournevis plat 8 x 200 et 1 tournevis plat 5.5 x 100
 - 1 Jeu de clés mixtes (8-10-11-13-16-17-18-19)
 - 1 mètre à ruban (2m minimum)
 - 1 marteau 400gr
 - 1 pince coupante (type corde à piano)
 - 1 pince à becs plats
 - 1 pince multiprises
 - 1 jeu de clés 6 pans mâles (BTR 4-5-6-8-10)
 - 1 jeu de cales (19 lames)
 - clés à cliquet ½ pouces avec douilles 8-10-13-16-17-18-19
 - 1 petite rallonge pour clés à cliquet ½ pouces
 - 1 grande rallonge pour clés à cliquet ½ pouces
 - 1 cardan pour clés à cliquet ½ pouces
 - 1 barre de force carré

PERIODES DE FORMATION **EN MILIEU PROFESSIONNEL**

Seconde CAP

Deux périodes :

* du 23 janvier au 10 février 2023 (3 semaines)

* du 12 juin au 7 juillet 2023 (4 semaines)

Terminale CAP

Deux périodes :

* du 28 Novembre au 16 décembre 2022 (3 semaines)

* du 20 mars au 14 avril 2023 (4 semaines)

N'hésitez pas à commencer dès à présent la recherche d'une entreprise d'accueil correspondant à l'objectif de la formation. Vous pourrez communiquer, à la rentrée, le nom de celle-ci à l'équipe pédagogique.